



La performance de notre filière AVC : La Thrombectomie Mécanique Progrès de la neuroradiologie interventionnelle

Réel enjeu de santé publique, l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) nécessite une prise en charge précoce pour diminuer le risque de handicap et de mortalité chez le patient. En France, 150 000 personnes par an sont victimes d'un AVC ; face à ce constat, le renforcement des filières de soins pour traiter cette pathologie est un challenge organisationnel pour optimiser la réponse aux besoins de la population du territoire.

Le Centre Hospitalier de Perpignan dispose dans son offre de soins, d'une Unité Neuro Vasculaire (UNV), d'un service de Neurologie, de Radiologie Interventionnelle et d'un plateau technique dédié pour ces activités qui lui confèrent ainsi la prise en charge des AVC pour les Pyrénées-Orientales.



Chères hospitalières,
Chers hospitaliers,

C'est avec plaisir que je vous présente le nouveau journal interne « **Hospitalien** » qui sera publié tous les deux mois et distribué avec le bulletin de salaire pour vous informer de l'actualité de notre établissement.

Les compétences, les initiatives, les actions portées par les hospitaliers que vous êtes, méritent d'être connues de nous tous pour une communication optimisée mais aussi tisser du lien entre l'institution et ses personnels.

En ce sens, le nom **Hospitalien** a été choisi par le comité rédactionnel pour ce trait d'union souhaité et pour les hospitaliers que vous incarnez avec un clin d'œil à la langue catalane pour l'appartenance au territoire.

Je profite de ces quelques lignes pour vous remercier de l'implication et de la mobilisation dont vous faites preuve afin d'assurer nos missions d'hôpital public.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Barthélémy MAYOL
Directeur

Actu IMFSI

Formation de renforcement des compétences ASH en 70 heures

La crise sanitaire nécessite de mobiliser et de développer rapidement les compétences du plus grand nombre de personnels ASH actuellement en poste en Établissement de Santé, EHPAD ou SAAD pour renforcer les équipes de professionnels de santé et sécuriser la prise en soins des personnes âgées.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé a donc décidé de



mettre en place au niveau national, une formation pour répondre aux besoins immédiats de renfort dans les métiers d'accompagnement des personnes âgées, permettant aux ASH et agents de service du secteur privé qui le souhaitent de s'inscrire à terme, dans un parcours de formation qualifiant pour devenir Aide-Soignant. Ils pourront ainsi valoriser le contenu de cette formation socle et bénéficier de conditions avantageuses pour l'admission à la formation conduisant au Diplôme d'État d'Aide-Soignant.

Cette mesure s'inscrit en cohérence avec des actions portées

par le Gouvernement en faveur du développement de l'attractivité des métiers du grand âge et des mesures inscrites dans les accords du Ségur de la santé.

Le contenu de cette formation de 70 heures est décrit dans l'instruction N° DGSO/RH1/DGCS/2021/8 du 6 janvier 2021 et s'intitule « participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée ».

La 1^{ère} session de formation s'est déroulée sur le site de l'IMFSI au mois de mars et deux autres sessions sont programmées d'ici juillet prochain.

Les premiers professionnels formés ont beaucoup apprécié l'expertise tant pédagogique que soignante des intervenants ainsi que les nouvelles méthodes utilisées, comme la simulation en santé avec l'intervention d'un groupe de comédiens du « Théâtre de l'inattendu » mais aussi l'approche réflexive à partir de situations de soins vécues par les apprenants et analysées en groupe. L'objectif de ces nouvelles techniques d'apprentissage chez l'adulte est de donner du sens aux pratiques réalisées en équipe pluridisciplinaire. ■

Stéphanie Sanchez
Cadre formateur IMFSI

Info et contact :

> Formation Permanente
04 68 61 86 55

> Accueil de l'IMFSI
04 68 28 67 45



FOCUS sur la Thrombectomie Mécanique

Assurer la prise en charge d'un patient victime d'AVC est une activité aujourd'hui renforcée par la pratique de la Thrombectomie Mécanique (TM) et ce, en complément de la Thrombolyse Intraveineuse exercée par l'équipe de Neurologie dont l'injection d'une substance médicamenteuse permet de dissoudre le caillot qui bouche l'artère du cerveau.



La TM, est une technique de pointe qui s'inscrit dans l'optimisation de la filière AVC sur le département où le niveau reste élevé et gagner de précieuses minutes dans la prise en charge pour diminuer le risque de handicap. La concrétisation de cette activité est le résultat d'une coopération établie entre le CHU de Montpellier et le Centre Hospitalier de Perpignan conscients de la nécessité de faire évoluer l'hôpital perpignanaise dans cette pratique au regard des enjeux de santé publique pour la population. Les équipes de Neurologie, d'Imagerie Médicale et du Bloc Opératoire appuyées par la Direction et la Commission Médicale d'Etablissement ont porté ce projet et permis sa concrétisation.

La TM, est une technique de pointe qui s'inscrit dans l'optimisation de la filière AVC sur le département où le niveau reste élevé et gagner de précieuses minutes dans la prise en charge pour diminuer le risque de handicap. La concrétisation de cette activité est le résultat d'une coopération établie entre le CHU de Montpellier et le Centre Hospitalier de Perpignan conscients de la nécessité de faire évoluer l'hôpital perpignanaise dans cette pratique au regard des enjeux de santé publique pour la population. Les équipes de Neurologie, d'Imagerie Médicale et du Bloc Opératoire appuyées par la Direction et la Commission Médicale d'Etablissement ont porté ce projet et permis sa concrétisation.



Ainsi, le CHU de Montpellier disposant d'un Département de Neuroradiologie Interventionnelle a apporté son soutien dans le déploiement de la TM en étant Centre de Référence pour le CH Perpignan, de même, le partenariat entre les deux structures a permis de définir le cursus de for-

mation pour les professionnels à former à cette nouvelle pratique. Dès lors, 2 radiologues ont été initialement formés sous la supervision de l'équipe de neuroradiologie interventionnelle du CHU avec présence du Professeur Alain Bonafé sur notre site, un troisième médecin récemment diplômé complète cette activité. L'acquisition des apprentissages théoriques et pratiques s'est déroulée sur deux années et sur les deux établissements pour une maîtrise complète de cette technique interventionnelle.

Cette récente compétence pour le CH Perpignan a ainsi abouti sur une reconnaissance contractuelle délivrée par l'ARS en décembre 2019. L'établissement est alors désigné Centre de Thrombectomies Mécaniques du lundi au vendredi de 8h à 18h, cette amplitude se justifie au regard des trois médecins radiologues formés ce jour. L'objectif 24h/24 et 7 j/7 sera concrétisé en fin d'année pour une permanence des soins globale de la filière AVC avec l'intégration des patients de Narbonne et ses environs ainsi que des patients français du plateau cerdan catalan dans le cadre de coopérations sanitaires. Pour ce faire, deux radiologues sont en cours de formation pour permettre la réalisation de ce dispositif étendu.

« Des résultats encourageants pour les patients »

« Objectif : 24h sur 24 et 7 jours sur 7 d'ici fin d'année »

À ce jour, plus de 60TM ont été pratiquées par nos équipes formées à cette activité. Les résultats sont plus qu'encourageants pour les patients qui ont bénéficié de cette technique ; en effet, 2 heures sont gagnées dans la prise en charge par rapport aux patients transférés. En conséquence, plus de 50 % des patients préservent leur autonomie comme en atteste le bilan à 1 an d'activité. L'essor de la TM est une réelle optimisation de prise en charge pour la population, de ce fait, la capacité de lits de l'UNV

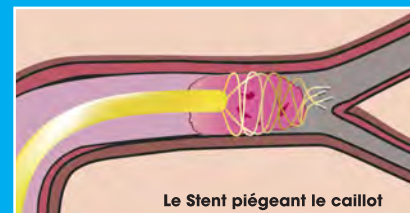
sera augmentée en fin d'année pour permettre un accueil amplifié. Rappelons que l'AVC diagnostiqué tôt permet une prise en charge efficiente pour que le patient n'ait pas ou peu de séquelles, d'où l'importance d'identifier les signes qui doivent alerter et composer aussitôt le 15. ■

Laure Salellas
Responsable de la Communication



La thrombectomie mécanique expliquée :

Elle permet l'ablation d'un caillot de sang via des cathéters : ceux-ci sont insérés au niveau de la cuisse et remontent au cerveau par l'artère bouchée.



Au bout du cathéter se trouve un stent, petit piège à caillot formé de mailles en métal. Après 3 minutes, le cathéter est retiré emportant avec lui le caillot. Cette étape est la plus délicate de l'intervention. La TM nécessite beaucoup de technicité et ne peut être réalisée que dans un bloc équipé en imagerie interventionnelle ; son efficacité est reconnue lorsqu'elle est réalisée le plus tôt possible.

RECONNAÎTRE LES SIGNES DE L'AVC



LES SIGNES SURVIENNENT BRUTALEMENT, UN SEUL SIGNE SUFFIT ET CHAQUE MINUTE EST ESSENTIELLE.

Bon à savoir : Le représentant des usagers à l'hôpital



Droits des usagers de la santé



Véritable relai auprès des équipes hospitalières, le Représentant des Usagers (RU) joue un rôle essentiel pour porter la parole des usagers au sein de l'établissement et notamment des instances.

Sa mission est définie par la loi du 4 mars 2002, (dite Loi Kouchner) où l'utilisateur a officiellement toute sa place dans le système de santé.

Pour devenir RU il convient d'être membre d'une association agréée, d'être nommé par l'ARS sur candi-

date de l'association qu'il représente et suivre une formation obligatoire qui définit le rôle du RU en établissement de santé.

Au CH Perpignan, la Commission des Usagers (CDU) comprend 4 représentants : 2 titulaires et 2 suppléants qui veillent au respect du droit des usagers tout en contribuant à l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge des patients et de leurs proches.

Ainsi, ils participent à la rédaction du Projet des Usagers et des questionnaires de satisfaction, à la démarche qualité et aussi à la certification de l'établissement.

Par ailleurs, ils étudient les plaintes et les réclamations et accompagnent l'utilisateur lors de la médiation si ce dernier le souhaite. ■

*Marie-Jeanne Mion
Représentant des Usagers*

Zoom sur l'équipe des Sages-Femmes



Le 5 mai nous les célébrons à l'occasion de la Journée Internationale des Sages-Femmes.

Au CH Perpignan, elles sont 45 à exercer au sein du pôle Femme Enfant avec une diversité de leurs activités pour accompagner les femmes, les parturientes et les nouveau-nés dans leur parcours de soins.

De la gynécologie à la maternité ou de l'HAD à l'orthogénie tout en assurant les urgences obstétricales, leurs compétences évoluent régulièrement afin de répondre aux besoins de la population.

Maillons incontournables pour le suivi de grossesse et la réalisation des accouchements, elles sont aussi interlocutrices des femmes

pour leur suivi gynécologique, leur contraception, parfois l'IVG ou encore une aide au sevrage tabacologique.

A l'hôpital, notre équipe participe au repérage et à la prise en charge des femmes victimes de violences. Dès lors, son rôle ne se résume pas à des gestes techniques, elle apporte un soutien psychologique important aux patientes et à leurs proches dans des moments riches en découvertes et en émotions.



Impliquées pour favoriser l'allaitement maternel auprès des mères, nos sages-femmes s'inscrivent autour d'un projet de pôle qui vise l'obtention du label qualité international «Hôpital Amis Des Bébés». ■

*Cécile Ferrand
Cadre du pôle femme - enfant*